



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 DU MARCHÉ
DE FOURNITURES DE DENRÉES
ALIMENTAIRES POUR LE CENTRE DE
VACANCES LES PRIMEVÈRES A HABÈRE
POCHE EN HAUTE-SAVOIE (74) - LOT 3 :
PRODUITS LAITIERS ET OEUF S NE
PRESENTANT PAS DE SIGNES OFFICIELS DE
QUALITÉ ET D'ORIGINE, PASSE AVEC LA
SOCIÉTÉ POMONA PASSION FROID**

**DÉCISION N° DM-25-107
EN DATE DU 16 AVRIL 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°DM-21-198 du 04 juin 2021 de signer le marché de fournitures de denrées alimentaires pour le centre de vacances Les Primevères à Habère Poche en Haute-Savoie (74) (lot n°3) avec la société POMONA PASSION FROID (notifié le 02/08/2021) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 03 avril 2025 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet d'augmenter le montant maximum annuel du marché ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société POMONA PASSION FROID, sise 3 avenue du Docteur Ténine – CS 80038 – 92184 ANTONY CEDEX, représentée par Monsieur Régis DUBOST en qualité de Directeur Commercial, l'acte modificatif n°1 du marché de fournitures de denrées alimentaires pour le centre de vacances Les Primevères à Habère Poche en Haute-Savoie (74) - Lot n°3 : Produits laitiers et œufs ne présentant pas de signes officiels de qualité et d'origine.

L'acte modificatif n°1 a une incidence financière sur le montant du marché public :

- Montant maximum annuel initial : 7 000 € HT
- Nouveau montant maximum annuel : 16 000 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP